

Séance du 12 octobre 2022

École Philippe-Morin Procès-verbal du conseil d'établissement 18h30

Liste des membres		Présent	Absent
Parents :	Mme Mylène Tremblay	X	
	Mme Isabelle Fortin-Lemaire		X
	Mme Aurora Betancourt	X	
	Mme Gloria Sangwe		X
	Mme Rosalie Bourque (substitut)	X	
	Mme Marie-France Bodet (substitut)	X	
Personnel :	Mme Josée Bissonnette	X	
	Mme Marie-Ève Gosselin	X	
	Mme Marie-Ève Beauséjour	X	
	Mme Ariane Laguë-Choinière	X	
	Mme Stéphanie Plourde	X	
Membre de la communauté :			
Direction :	Mme Nancy Benoit	X	

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18h35

1.1 Présentation des membres

La direction invite les membres à se présenter à tour de rôle.

1.2 Nomination de la présidence, vice-présidence et de la secrétaire

Les personnes suivantes ont été proposées aux postes mentionnés.

Présidente : Mme Mylène Tremblay

Vice-Présidente : Mme Isabelle Fortin-Lemaire

Secrétaire : Mme Ariane Laguë-Choinière

1.3 Nomination d'un membre de la communauté

Encore en recherche

1.4 Mot de la présidence

Coups de chapeau!

- Implication des enseignants
- Le journal du mois
- Retour des récréations en P.M.
- Collaboration de Mme Benoit

OPP; organisation des festivités d'Halloween

Demande de repartir le comité cour d'école; des parents souhaitent relancer le comité. Le comité-école se rencontrera prochainement et communiquera avec les parents intéressés à s'impliquer s'il y a lieu. Un parent nous partage l'information mentionnant que nous pouvons appliquer pour une bourse de Desjardins pour les écoles. Le CÉ est informé que l'école a bénéficié par le passé de cette bourse.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout du point 15.1 (approbation des tarifs du SDG/SDD) et du point 16.1 (approbation des sorties éducatives)

Proposée par Ariane Laguë-Choinière, appuyée par Marie-Ève Beauséjour

Résolution CÉ-116-22-10-12-1

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 juin 2022

Proposée par Aurora Bétancourt, appuyée par Marie-Ève Beauséjour

Résolution CÉ-116-22-10-12-2

Adoptée à l'unanimité.

4. Question du public

Aucune

Méthode de réception des questions du public à clarifier par Mme Benoit et Mme Tremblay.

5. Mot de la direction

Merci d'avoir accepté de relever ce défi encore cette année. Merci aux nouveaux membres ! Ensemble, je vous souhaite une année riche d'échanges. Les prises de décisions et les actions du CÉ ont un impact direct sur la réussite de nos élèves. Tout ça dans le respect, l'écoute et au travers la diversité de nos expériences et expertises.

Encore cette année, en plus de notre personnel enseignant et du service de garde, il y a :

- 3 TES
- 1 psychologue
- 3 orthopédagogues
- 1 orthophoniste
- 1 psychoéducatrice
- 2 concierges
- 1 secrétaire

Pour un milieu sain et sécuritaire, le projet *Vers le pacifique* se poursuit.

Au niveau pédagogique, l'approche pour le développement de la lecture (PREV au préscolaire et au 1^{er} cycle) se poursuit et RAI au 2^e et bientôt au 3^e cycle. En mathématique, RAI voit le jour en 1^{re} année.

Les services aux élèves reprennent encore cette année. L'aide aux devoirs a commencé aujourd'hui. Le soutien linguistique et le tutorat commenceront dans quelques semaines. Ces services sont offerts par les membres du personnel et assurent une qualité des services malgré les coûts élevés.

La révision de notre projet éducatif s'amorcera au cours de cette année scolaire.

Pour le moment, les 3 grandes orientations sont les mêmes, soit :

- 1- Assurer une communication efficace entre l'école et les parents
- 2- Augmenter les compétences en numératie
- 3- Assurer le bien-être physique, psychologique et cognitif des élèves

Mme Benoit rappelle que les décisions sont prises dans le respect et la priorisation du projet éducatif. L'ensemble de la communauté éducative sera invité à réfléchir sur les enjeux, les orientations, et les objectifs lors de la révision du projet éducatif. Celui-ci est disponible sur le site internet de l'école.

Prendre note que nous travaillons actuellement sur le site internet afin de le maintenir à jour.

Ce vendredi, les parents vont recevoir la première communication. Ils prendront ainsi connaissance du rendement scolaire de leur enfant. Cette année, c'est le retour de 3 étapes comme auparavant, donc 3 bulletins suivront au cours de l'année.

Le projet *Une école montréalaise* est toujours en cours, ce qui va favoriser plus de possibilités de sorties et d'activités scolaires. Ces dernières reprennent tranquillement à l'école. Déjà 3 sorties sont prévues, donc une demain pour nos élèves de 3^e année. Grâce aux différentes subventions pour les écoles en milieu défavorisé, nous pouvons offrir plus de soutien aux élèves et aux familles de l'école (ex. : sortie-école, aide alimentaire, service aux élèves).

Le projet de la cour d'école est toujours en suspens (terrain synthétique). Toutefois, selon les dernières nouvelles reçues par le CSS vendredi dernier, celui du verdissement au coin de 19^e Avenue devrait pouvoir se réaliser bientôt. Projet en collaboration avec le GRAME.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

6. Dépôt de documents

6.1 Liste membres CÉ

6.2 Calendrier des réunions

Ajustement des dates du calendrier pour accommoder les membres du CÉ. Le nouveau calendrier sera transféré aux membres du CÉ par courriel.

6.3 Règles de régie interne

Les membres substitués seront contactés dans l'éventualité où ils doivent remplacer un membre ; ils ont alors droit de vote. Autrement, ils sont libres de se présenter de leur plein gré, mais ils n'ont pas droit de vote.

7. Nomination d'un nouveau membre du CÉ

Suite à la démission de M. Opazo (membre voté lors de l'AG des parents), un nouveau membre doit être nommé. La nomination de Mme Rosalie Bourque est proposée (membre substitut ayant obtenu le plus de lors de l'AG après M. Opazo).

Après discussion, la candidature de Marie-France Bodet comme nouveau membre est proposée.

Proposée par Rosalie Bourque, appuyé par Ariane Laguë-Choinière
Résolution CÉ-116-22-10-12-3
Approuvée à l'unanimité.

Mme Stéphanie Lavoie est nommée comme membre substitut considérant que le poste est devenu vacant.

Résolution CÉ-116-22-10-12-4
Approuvée à l'unanimité.

8. Nomination d'un membre substitut au comité de parents du CSSMB

Suite à la démission de M. Opazo, un nouveau membre substitut doit être nommé. Mme Betancourt partage une courte description des rôles et responsabilités associés.

Pas de proposition. Le point est reporté à la prochaine séance.

9. Calendrier des réunions (pour approbation)

La direction présente des propositions de dates pour l'année. Après consultation, les dates officielles sont convenues pour l'année.

Proposée par Marie-France Bodet, appuyée par Marie-Ève Gosselin
Résolution CÉ-116-22-10-12-5
Approuvée à l'unanimité.

10. Règles de régie interne (pour approbation)

Rien de changé par rapport à l'année dernière.

Proposée par Josée Bissonnette, appuyé par Aurora Betancourt
Résolution CÉ-116-22-10-12-6
Approuvée à l'unanimité.

11. Formation obligatoire

Depuis quelques années, le ministre a mis en place une formation obligatoire pour tous les membres du CÉ. Au total, cela représente environ 16 capsules et une trentaine de fiches thématiques. Certaines capsules et fiches pourraient être suggérées avant les rencontres. Plus d'informations à venir sous peu par courriel aux membres!

12. Budget du CÉ 2022-2023

La présidente invite les membres à partager leurs idées sur la répartition du budget de 375\$.

- Cadeau avec produits locaux ou personnalisés
- goûter à chaque séance
- Repas de groupe

La proposition finale est un cadeau de Noël et un goûter à la fin de l'année.

Proposée par Marie-Ève Beauséjour, appuyé par Stéphanie Plourde
Résolution CÉ-116-22-10-12-7
Approuvée à l'unanimité.

13. Dérogation à la politique alimentaire

La direction présente les moments où il pourrait y avoir dérogation à la politique (voir document *Proposition de moments de dérogation à la politique alimentaire pour 2022-2023*).

Fête de la rentrée, Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, fête de fin d'année. Et autre activité de reconnaissance ou thématique à l'école.

Y a-t-il une limite à la quantité de "bonbons" offerte aux enfants? Actuellement non, mais la consommation des enfants a été raisonnable dans les dernières années et est supervisée par les enseignants. Les offres "spéciales" au service de garde sont également encadrées.

Un membre suggère que cette initiative est pertinente compte tenu de la signification de ces événements pour nos jeunes élèves.

Proposée par Ariane Laguë-Choinière, appuyé par Josée Bissonnette

Résolution CÉ-116-22-10-12-8

Approuvée à l'unanimité.

14. Comité cour d'école

Le comité ne s'est pas encore rencontré. Comme mentionné, nous sommes toujours en attente du CSS pour la réalisation du projet qui concerne l'installation de terrain synthétique. Tous les projets qui impliquent une déminéralisation sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. De nouvelles procédures sont en révision afin d'assurer une meilleure coordination des projets. En temps et lieu, les parents intéressés pourront se joindre au comité. (Intérêt de la part de Mme Isabelle Fortin-Lemaire et Mme Anouk Achim)

15. Point du service de garde

Mme Stéphanie rappelle qu'une première sortie aura lieu le 21 octobre (Cabane à sucre des sportifs, dans les Laurentides). Les places sont limitées, entre autres dû au coût du transport. Les places se sont comblées en moins d'une journée; beaucoup d'enthousiasme pour l'activité! Problématiques liées au transporteur; le coût peut augmenter et l'activité pourrait être annulée à la dernière minute selon les disponibilités d'autobus.

Mme Benoit rappelle les procédures lors des journées pédagogiques selon les règles de fonctionnement du service de garde et de surveillance des dineurs actuelles.

15.1 Tarifs SDG/SDD (pour approbation)

Comme les tarifs pour l'année 22-23 n'ont pas encore été approuvés, Mme Stéphanie propose aux membres les nouveaux montants. À la suite de l'indexation et aux nouvelles mesures gouvernementales, les tarifs ont été majorés. Les décisions ont été prises basées sur les recommandations du *Service des affaires juridiques et corporatives du CSSMB*.

Maintenant que ces tarifs sont approuvés, ces montants sont rétroactifs depuis le début de l'année scolaire et la facturation aux parents sera ajustée en conséquence.

Proposée par Mylène Tremblay, appuyé par Aurora Betancourt

Résolution CÉ-116-22-10-12-9

Approuvée à l'unanimité.

16. Point du personnel

Transition très positive à la suite de l'arrivée de Mme Benoit comme directrice. Belle collaboration entre la direction et l'équipe-école.

Formation du comité Fêtes pour organiser les diverses fêtes. La fête de la rentrée a été un succès. La prochaine activité sera l'Halloween.

Récréations P.M. maintenant à l'extérieur pour tous les niveaux; quelques défis, mais nous trouvons rapidement un nouvel équilibre quant au partage de la cour et de la surveillance.

16.1 Sorties éducatives (pour approbation)

Mme Benoit présente les 3 sorties à venir (voir document)

Proposée par Marie-France Bodet, appuyé par Aurora Betancourt

Résolution CÉ-116-22-10-12-10

Approuvée à l'unanimité.

17. Personne déléguée au CP

Il n'y a pas eu d'assemblée jusqu'à maintenant. La prochaine réunion sera le 20 octobre.

18. O.P.P.

Aucune rencontre n'est encore prévue.

Mme Betancourt questionne sur la possibilité de recevoir un don d'une activité à notre école. Elle connaît une initiative "Projet miroir" (École privée) qui pourrait offrir un magicien ou un jeu gonflable ou des sacs de bonbons pour l'Halloween. Le comité Fêtes sera en contact avec Mme Betancourt pour explorer les possibilités.

19. Varia

Pas de point.

20. Levée de l'assemblée

À 20h31

Proposée par Marie-Ève Beauséjour, appuyé par Aurora Betancourt

Résolution CÉ-116-22-10-12-11

Approuvée à l'unanimité.

Prochaine séance : Le 23 novembre 2022